

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Bar-sur-Aube**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022**

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	18	18 +5 pouvoirs

Date de convocation 7 décembre 2022
Date de publication 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Anita DANGIN, Simone DEVAUX, Bruno LORILLERE, Pierre Frederic MAITRE, Jean-Pierre NANCEY, Pascale PETIT, Mélanie SIGNORY, Mickaël VAIRELLES, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.

Absents : Raphaël DA CRUZ, Pierre MARY, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE.

Représentés : Jean-Luc DEROZIERES par Anita DANGIN, Emmanuel PROVIN par Bruno LORILLERE, Régis RENARD par Claudine BAUDIN ERARD, Marie-José ROY-DECHANET par Lucienne WOJTYNA, Jean-Baptiste SCHREINER par Mélanie SIGNORY.

**Madame Simone DEVAUX** a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 04\_13122022

**N°04 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION SNMB**  
**Rapporteur : Madame Claudine ERARD**

Le rapporteur informe le conseil que nous avons reçu de la part de l'association « Stade Nautique Municipal Baralbin » une demande de subvention exceptionnelle pour l'organisation d'une compétition de natation « 1<sup>ère</sup> journée départementale couplée au Challenge Avenirs » qui s'est déroulée le 20 novembre 2022.

Suite à la présentation de leur budget prévisionnel, il est proposé de leur accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 400.00 €.

Considérant l'avis favorable de la commission des finances et ressources humaines du 6 décembre 2022,

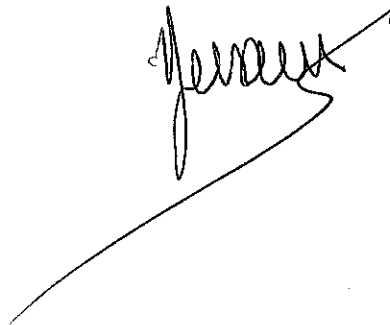
**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 euros à l'association Stade Nautique Municipal Baralbin pour l'organisation de la compétition « 1<sup>ère</sup> journée départementale couplée au Challenge Avenirs »
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PB' or similar initials, written in a cursive style.

..Simone...DEVAUX....., secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Simone Devaux', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.